



Politique de la ville

Crédits photos Association Avec Nous

Fonds d'urgence Quartiers solidaires

Crise sanitaire : Reconnaître et soutenir

les actions de fraternité dans les quartiers

Septembre 2020

Edito

La crise sanitaire, et notamment le confinement, n'ont pas été vécus par tous et partout de la même manière et n'auront pas les mêmes impacts, amplifiant les inégalités déjà existantes et frappant plus durement les plus fragiles de nos concitoyens, en particulier les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Loin des messages stigmatisants parfois véhiculés, les habitants des quartiers prioritaires ont fait preuve d'une exemplarité citoyenne, au même titre que les autres territoires. Parmi les habitants des quartiers, nombreux ont été les travailleurs « de la deuxième ligne » qui ont répondu présents afin d'assurer les missions essentielles à la vie de la Nation. C'est enfin aussi dans ces territoires que de nombreuses initiatives solidaires ont vu le jour. Soutien scolaire, distribution d'aide alimentaire, atelier de confection de masques : pendant le confinement, les associations ont fait vivre la fraternité, l'un des fondements de notre devise républicaine dans les quartiers.

Dans un contexte aussi inédit, les services de l'Etat se sont mobilisés autour de trois priorités : la continuité éducative, le soutien aux actions de solidarité et la protection et l'accompagnement des plus fragiles. Grâce à la mobilisation totale de tous, de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations, des actions exceptionnelles ont été déployées ce printemps et cet été pour répondre aux besoins et aux difficultés rencontrées par les habitants des quartiers. L'opération « Quartiers d'été » a ainsi permis à

plus de 500 000 jeunes de nos quartiers de bénéficier d'activités en bas des tours et de préparer la rentrée scolaire. L'opération se poursuivra durant les Vacances de la Toussaint avec les « Quartiers d'Automne ».

Face à la crise sanitaire que notre pays connaît depuis plusieurs mois, qui se double désormais d'une crise économique, de nombreux défis sont encore à relever et exige, plus que jamais, un soutien de cette immense énergie qui s'est exprimée avec les territoires et le renforcement de l'action du Gouvernement en faveur des habitants des quartiers, notamment à l'heure de la relance.

C'est pourquoi j'ai annoncé lors d'un déplacement dans le département du Nord la mise en place de Quartiers Solidaires, un fonds exceptionnel de soutien d'urgence de 20 millions d'euros à destination des associations de proximité, relais essentiels de l'action de l'Etat dans les quartiers prioritaires.



Nadia Hai, ministre de la Ville

Chiffres clés de l'action du ministère de la Ville :

Pendant le confinement, faire face à l'urgence sociale et éducative

30 000 élèves ont reçu du matériel informatique et de connexion (tablettes, clés 3G/4G)

30 000 livres jeunesse distribués aux enfants et jeunes des Cités éducatives

600 associations de grande proximité soutenues financièrement grâce à un fonds de solidarité de **5** millions d'euros pendant le printemps

L'opération Quartiers d'été

500 000 enfants et jeunes ayant bénéficié au moins d'une action dans le cadre des Quartiers d'été, soit **1 jeune sur 3** dans les quartiers âgés de 6 à 24 ans

8 700 jeunes ayant pu accéder à des cours pour le passage de permis de conduire

30 000 jeunes de 16 à 29 ans ayant pu obtenir un stage ou une formation

3 000 jeunes ayant obtenu un emploi via la plateforme d'emplois saisonniers créée mobilisationemploi.gouv.fr

500 adultes-relais en plus recrutés

30 bus France Services labellisés

Quartiers solidaires

20 millions d'euros délégués intégralement aux préfetures pour soutenir les actions d'associations de proximité autour des enjeux de santé et d'aide alimentaire, d'éducation et de fracture numérique, d'insertion professionnelle et de culture

Au printemps, écouter et soutenir les acteurs de terrain face à l'urgence de la crise

Tout au long du confinement, au cœur de l'action du ministère de la Ville : la concertation et le dialogue permanent.

Dès le début de la crise, le ministère de la Ville a été en lien permanent avec les acteurs de terrain (services de l'Etat, associations, collectivités locales, bailleurs sociaux) afin d'échanger et de construire dans l'urgence des réponses solidaires. Tous ont répondu présents à l'appel de mobilisation générale lancé par le Président de la République dans son allocution du 16 mars 2020, s'engageant pleinement aux côtés de l'Etat et témoignant d'une réactivité, d'une créativité et d'une volonté d'agir collectivement. A tous ceux qui ont fait et continuent de faire vivre ces solidarités, merci.

Face à l'urgence de la crise sanitaire, la mobilisation de l'Etat et le soutien aux territoires autour de 3 priorités

Priorité n°1 : assurer la continuité éducative

Les quartiers ont fait face, comme le reste du territoire, au défi de l'école à distance. Fracture numérique, illettrisme, absence ou manque de disponibilité des parents, configuration des logements... autant d'obstacles à la continuité éducative. Or, l'enjeu était de taille afin de continuer à faire vivre au travers de l'école la promesse d'égalité au cœur de notre pacte républicain. C'est pourquoi les ministères de la Ville et de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ont lancé en avril un plan de 10 millions d'euros soutenant l'achat et la distribution de matériel informatique et de connexion aux élèves des quartiers n'ayant pas les outils nécessaires pour poursuivre leur scolarité à distance et l'accompagnement scolaire via le tutorat et le mentorat. Avec la mobilisation des Cités éducatives et des entreprises du PaQte (le pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises), ce plan a permis à plus de 30 000 enfants de recevoir une tablette ou une clé 4G pour poursuivre leurs cours et à 30 000 jeunes de bénéficier jusqu'en juillet de mentorat et de tutorat (soit un doublement des élèves suivis) organisés par des collectifs associatifs (*#mentoraturgence* et *#réussitevirale*). Ce sont aussi 30 000 livres jeunesse qui ont été distribués aux enfants et jeunes de 3 à 18 ans dans une trentaine de Cités éducatives grâce à un partenariat avec les associations Ville & Banlieue et Rihlioneuf



Distribution de livres à la Cité éducative de Grigny par l'association Rihlioneuf dans le cadre de l'opération « 1 000 livres pour les Cités éducatives » @VilledeGrigny

Priorité n°2 : soutenir les actions de solidarité

Au-delà des mesures d'appui mises en place pour soutenir les associations employeuses au même titre que les entreprises, le ministère de la Ville, qui finance plus de 20 000 actions portées par des associations chaque année, a renforcé son soutien au secteur associatif avec un fonds de solidarité de 5 millions. Plus de 600 associations de grande proximité ont en ainsi bénéficié ce printemps afin de poursuivre leur action et de faire face aux dépenses de fonctionnement nécessaires à leur pleine mobilisation. Si les moyens financiers sont importants, l'enjeu est aussi de renforcer l'accompagnement social. Là où les effectifs étaient réduits, là où il y avait des besoins, des réserves civiques et sociales ont été mobilisées, notamment via la plateforme jeuxaider.gouv.fr.

Priorité n°3 : protéger et accompagner les plus fragiles de nos concitoyens

Face à une demande d'aide alimentaire croissante, les ministères des Solidarités et de la Santé et de la Ville et du Logement ont mis en place un plan d'urgence d'aide alimentaire de 39 millions d'euros afin de soutenir les associations engagées en la matière et de distribuer à près de 100 000 foyers une aide d'urgence alimentaire inspirée des chèques-services. Ces ministères ont par ailleurs mis en place une aide exceptionnelle de solidarité versée le 15 mai dernier pour plus de 4 millions de familles modestes (100 € par enfant) et récemment pour plus de 800 000 jeunes étudiants en difficultés ou allocataires des APL de moins de 25 ans. Ces mesures se sont notamment déployées dans les quartiers prioritaires qui peuvent cumuler des difficultés économiques et sociales.



Faire de cet « été particulier » une opportunité avec les « Quartiers d'été 2020 »

Dans un contexte où, chaque année, un enfant sur quatre ne peut pas partir en vacances, l'été risquait d'être une période encore plus compliquée, une « double peine » pour nos concitoyens des quartiers impactés de premier chef et plus durement par les conséquences du confinement.



C'est pourquoi le ministère de la Ville a lancé les Quartiers d'été, une opération inédite et ambitieuse dotée de 110 millions d'euros mobilisant plusieurs ministères afin de faire de cet été un été

« particulier », un été de découverte, d'apprentissage, de solidarité et de rencontre. L'objectif ? Proposer tout au long de l'été aux habitants des quartiers prioritaires, et notamment aux jeunes, des activités et des services variés, que ce soit au sein même des quartiers ou en dehors avec le soutien inédit aux colonies de vacances.

« Éducation, sport, culture, citoyenneté, sécurité, emploi, mobilité, numérique... plus que jamais, l'État, les collectivités locales et les associations se sont mobilisés pour proposer tout au long de l'été des services et des activités aux habitants des quartiers. Cet été pour les quartiers est un impératif de justice sociale, de continuité éducative et de solidarité républicaine. » Nadia Hai



Stage : mathématiques et cuisine, pour apprendre les mesures de manière concrète, association ARTIS MULTIMEDIA, Saint-Denis, ANCT

Plus de 500 000 jeunes ont bénéficié d'actions dans et hors les quartiers, soit 1 jeune sur 3 dans les quartiers âgé de 6 à 24 ans

Tournoi de football interquartier à Hérouville-Saint-Clair, sport en réalité virtuelle à Clichy-sous-Bois, projections de films en plein air à Allonnes, musées virtuels et en plein air à Mulhouse, initiation au vélo à Garges-lès-Gonesse, navettes de bus gratuites pour accéder aux activités proposées à Maxéville-Nancy, ateliers de secourisme et de prévention routière à Dreux avec des policiers bénévoles, et plus globalement, animations aux pieds des immeubles, stages et emplois saisonniers, passages de permis de conduire, renforcement de tous les services publics ouverts pendant toute la période estivale. A la fin de l'été, ce sont ainsi :

- 500 000** Enfants et jeunes ayant bénéficié d'au moins une action des Quartiers d'été
- 8 700** Jeunes ayant pu accéder à des cours pour le passage de permis de conduire
- 30 000** Jeunes de 16 à 29 ans ayant pu obtenir un stage ou une formation
- 3 000** Jeunes ayant obtenu un emploi via la plateforme d'emplois saisonniers créée mobilisationemploi.gouv.fr
- 500** Adultes-relais en plus recrutés notamment pour des missions de médiation sociale et culturelle

Face au succès pendant les vacances estivales et à la demande des acteurs du terrain, la ministre de la Ville a annoncé la reconduction de l'opération qui prendra aux vacances de la Toussaint ses Quartiers d'automne.



Partie de football avec les jeunes d'un quartier d'Amboise lors d'une visite de la Ministre le 27 août 2020.



Dès la rentrée, soutenir davantage ceux qui font vivre les valeurs de la République au quotidien dans les quartiers avec le fonds Quartiers Solidaires

Les quartiers, de véritables acteurs de la fraternité républicaine

Dès le début de la crise sanitaire, les habitants des quartiers ont montré que le terme « solidarité » n'était pas qu'un concept mais une réalité. Au plus fort de la crise sanitaire, de l'entraide dans les cages d'escaliers au soutien des acteurs de terrain aux plus fragiles, les associations et services publics de proximité se sont chaque jour mobilisés, ont innové et créé des solutions pour faire vivre le lien social et apporter protection et soutien aux habitants les plus fragiles des quartiers. Cœur battant des quartiers, tous ces acteurs aident les plus fragiles de nos concitoyens dans leurs démarches administratives, dans l'aide alimentaire, le soutien scolaire aux enfants, la lutte contre la fracture numérique, la confection de masques...



Visite de la Ministre dans les ateliers de l'association Fou de coudre à Lille le 10 septembre 2020 confectionnant des masques dans le contexte de la crise sanitaire et dans une démarche résilience zéro déchet vestimentaire.

La crise sanitaire et économique va impacter fortement les quartiers et les associations sont déjà à pieds d'œuvre pour répondre aux difficultés que rencontrent ou vont rencontrer les habitants des quartiers. En lien avec la relance engagée par le Gouvernement, la Ministre de la Ville a mobilisé un fonds d'urgence, Quartiers solidaires, doté de 20 millions d'euros. **Cette enveloppe est mise à disposition des associations de proximité dans les quartiers en dehors de la programmation classique des contrats de ville.**



C'est un engagement du Gouvernement que de soutenir toutes celles et ceux qui, dans les quartiers, par leurs actions quotidiennes d'accompagnement aux personnes les plus fragiles et vulnérables, font vivre au jour le jour le lien social.

« La relance n'est pas seulement économique, elle est aussi solidaire et l'Etat doit être là pour soutenir tous les acteurs qui rendent la solidarité concrète sur le terrain. Je tiens à remercier toutes les associations de proximité, ces associations « du dernier kilomètre », qui se mobilisent depuis le début de la crise sanitaire et je les invite à se saisir dès maintenant du dispositif Quartiers Solidaires » Nadia Hai

Dans le prolongement des actions menées durant le confinement, ce fonds se concentrera tout particulièrement sur quatre besoins que la crise sanitaire a davantage accru :

- L'éducation et la fracture numérique ;
- La santé et l'aide alimentaire ;
- La formation et l'emploi.
- La culture.

Une priorité sera accordée aux actions en faveur des femmes, dans tous les domaines, et notamment celui de leur insertion professionnelle et de leur accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs.

Le fonds est disponible dès la mi-septembre 2020 pour des actions à mener d'ici la fin de l'année ou au premier semestre 2021. Il est territorialisé et intégralement délégué aux préfets pour non seulement être souple et réactif mais aussi répondre de manière adaptée aux besoins identifiés dans chaque territoire.

L'État se doit d'être implacable avec tous les ennemis de la République. Il reconnaît et soutient aussi tous

Le soutien de l'État aux associations œuvrant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est conditionné à l'engagement de ces derniers à respecter et promouvoir les valeurs de la République au travers la signature d'une charte de la laïcité et des valeurs de la République

ceux qui la font vivre, qui donnent du sens à la devise
« Liberté, Égalité, Fraternité ».

Une mobilisation renforcée de l'Etat dans les quartiers depuis le début de la crise sanitaire pour soutenir les associations de proximité et la continuité éducative



